

RFSO-DOC 21-58104 Q & A – Questions et Réponses

Virtual and/or In-person Office Ergonomic Assessment for NRC Internal Ergonomic Program (IEP)
EVALUATION ERGONOMIQUE AU BUREAU POUR LE PROGRAMME ERGONOMIQUE INTERNE DU CNRC

Q 24. : In your document in Appendix A, you state that the CIP is for activities conducted in the offices, laboratories and workshops of NRC's 14 research centers across Canada. However, your form refers only to single awards by in-person or virtual assessment, so I understand this to mean desktop computer workstation assessment. In our field, when more complex workstations need to be evaluated ergonomically (for example here, workstations in laboratories or workshops where there may be handling of loads, awkward positions, repetitive movements, etc..) we generally operate on an hourly rate basis with an estimate of time for each workstation according to its particularities (acquaintance with the file and work methods, observations and measurements, research in the literature and compilation of data, preparation of the report and expert opinion, follow-up and accompaniment of the client in the improvements of the workstation and/or methods). Should we simply give an hourly rate for job evaluations that will not be office job evaluations?

A 24. : We need hourly rates for services and an amount of time allotted for an ergonomic desktop assessment. If we need to do non-office workstation assessments, we will establish the criteria for intervention and the proposed hourly rate will be applied for the number of hours that will be allocated based on the discussions.

Q 25. : In Appendix B for evaluation criterion E02. Are federal security clearances mandatory for ergonomists prior to the submission of the service offer? We work with the Canada Border Services Agency (Canada Customs) with several of our kinesiologists for their physical preparation component and the security clearances can take several months to be obtained. It is also important to understand that this is a very tedious process with fingerprinting, coordination of our resources, delays and administrative forms.

A 25. : It is not necessary to obtain the security clearance before sending an offer, however, it will be necessary to complete the process with the border agency that is currently sponsoring you and will assist you with the rest of the verification process towards obtaining your security clearance.

Q 26. : Although we have all the best intentions in the world and considering that we are the only company to provide ergonomic services in the greater Montreal area and the Saguenay Lac Saint-Jean (we have offices in both locations and several ergonomists in each region) and considering that our service offer will be only for the eastern sector, it is a lot of effort to deploy for a contract of about \$5,000 per year (budget of \$30,000-\$50,000 per year for the whole of Canada and 50% attributed to Ottawa)

A 26. : The projected number of ergonomic assessments for the Eastern Region is 68 per year. In addition, if there are opportunities to do the ergonomic assessments virtually, it is recommended to apply for all 5 regions.

Q 27. : For Appendix G, do we need to hand in anything? Does it look like it's already filled out?

A 27. : Yes, completed Part A section 3 a)-b) and signed the appropriate section on page 4.

Q 28. : If there is nothing wrong with us and nothing about us in the items on Schedule F, do we have to submit anything?

A 28. : An Integrity Declaration Form **must** be submitted only when:

1. the supplier, one of its affiliates¹ or a proposed first-tier subcontractor² has, in the past three years, been charged with or convicted of a criminal offence in a country other than Canada that, to the best of the supplier's knowledge and belief, may be similar to one of the listed offences in the Ineligibility and Suspension Policy (the "Policy"); and/or

2. the supplier is unable to provide any of the certifications required by the Integrity Clauses.

Q 29. : The final deposit is done by email to Mr. Stéphane Lajoie or via the federal government's buy and sell site ?

A 29. : Yes, the final deposit must be sent to Stéphane Lajoie directly.

Q 30. : For the resume/ bio of the proposed resources, is it 2 pages maximum for each of the proposed resources? Or do we need to fit the resumes/ bios for all proposed resources onto a maximum of 2 pages?

A 30. : Resume (2 pages max) is for each individual professional who will provide services.

Q 31. : If so, does this annual volume of 321 correspond with the \$30,000 to \$50,000 value for the entire country on an annual basis as indicated in Question 1 QA from RFSO-DOC 21-58104 Q & A issued February 25 2022?

A 31. : Yes, this is the annual volume of assessment projected; and the estimate value of the contract.

Français

Q 24. : Dans votre document à l'annexe A, vous faites mention que le PIE vise les activités menées dans les bureaux, les laboratoires et les ateliers des 14 centres de recherche du CNRC au Canada. Or, votre formulaire fait allusion uniquement à des prix unique par évaluation en présence ou en virtuelle, j'en comprends qu'il s'agit d'évaluation de poste de travail de bureau à l'ordinateur. Dans notre domaine, lorsque des postes de travail plus complexes doivent être évalués ergonomiquement (par exemple ici les postes en laboratoires ou en ateliers où il peut y avoir des manutentions de charges, des positions contraignantes, des mouvement à répétitions etc..) nous fonctionnons généralement sur une base de taux horaire avec une estimation du temps pour chaque poste de travail selon ses particularités (Prise de connaissance du dossiers et des méthodes de travail, observations et prises de mesures, recherche dans la littérature et compilation des données, préparation du rapport et de l'opinion d'expert, suivi et accompagnement du client dans les améliorations du postes de travail et/ou des méthodes). Est-ce que nous devons simplement donner un taux horaire pour les évaluations de postes qui ne seront pas des évaluations de poste de bureau ?

R 24. : Nous avons besoin des taux horaires pour les services et d'un montant de temps alloué pour une évaluation ergonomique de bureau. Si nous avons besoin de faire des évaluations des postes de travail non bureautique, nous établirons les critères d'intervention et le taux horaire proposé sera appliqué pour le nombre d'heures qui seront attribué selon les discussions.

Q 25. : Dans l'annexe B pour le critère d'évaluation E02. Les cotes de sécurités fédérales sont-elles obligatoires pour les ergonomes avant le dépôt de l'offre de service ? Nous travaillons avec l'agence des services frontaliers du Canada (Douanes Canada) avec plusieurs de nos kinésiologues pour leur volet préparation physique et les cotes de sécurités peuvent prendre plusieurs mois avant d'être obtenue. Il faut aussi comprendre que c'est un processus très fastidieux avec prise d'empreintes, coordinations de nos ressources, délais et formulaires administratifs.

Q 25. : Il n'est pas nécessaire d'obtenir la cote de sécurité avant d'envoyer une offre, cependant, il sera nécessaire de compléter le processus avec L'agence frontalière qui vous commandite présentement et qui vous aidera pour la suite de la vérification vers l'obtention de votre cote de sécurité.

Q 26. Bien que nous ayons tous les meilleurs intentions du monde et considérant que nous sommes la seule entreprise à desservir des services en ergonomie dans la grande région de Montréal et le Saguenay Lac Saint-Jean (nous avons des bureaux dans les deux endroits et plusieurs ergonomes dans chacune des régions) et considérant que notre offre de service sera uniquement pour le secteur de l'est, il s'agit de beaucoup d'effort à déployer pour un contrat avoisinant les 5 000\$ par année (budget prévu de 30 000\$-50 000\$ par année pour l'ensemble du Canada et 50% attribué à Ottawa)

R 26. : Le nombre d'évaluation ergonomique projeté pour la région Est est de 68 par année. De plus, s'il y a des possibilités de faire les évaluations ergonomiques en virtuelle, il est recommandé d'appliquer pour les 5 régions.

Q 27. : Pour l'annexe G, devons-nous remettre quelque chose ? Le document semble déjà rempli ?

R 27. : Oui, a complété la partie A section 3 a)-b) et signé la section approprié à la page 4.

Q 28 : Si nous n'avons rien à nous reproché et rien ne nous concerne dans les points de l'annexe F, doit-on remettre quelque chose ?

R 28 : Un formulaire de déclaration doit être remis **uniquement** dans les cas suivants :

1. le fournisseur, une de ses affiliées¹ ou un premier sous-traitant proposé² a été accusé ou reconnu coupable d'une infraction criminelle au cours des trois dernières années dans un pays autre que le Canada, et cette infraction peut, à la connaissance du fournisseur, s'apparenter à l'une des infractions énumérées dans la Politique d'inadmissibilité et de suspension (la « Politique »);

2. le fournisseur n'est pas en mesure de fournir les attestations exigées dans les dispositions relatives d'intégrité

Q 29 : Le dépôt final se fait bien par courriel à M. Stéphane Lajoie ou via le site le site achat et vente du gouvernement fédéral ?

R 29. : Oui, le dépôt final doit être envoyé à Stéphane Lajoie directement.

Q 30. : Pour le CV/la biographie des ressources proposées, est-ce 2 pages maximum pour chacune des ressources proposées ? Ou devons-nous faire tenir les CV/bios de toutes les ressources proposées sur un maximum de 2 pages ?

R 30. : Le curriculum vitae (2 pages maximum) est destiné à chaque professionnel qui fournira des services.

Q 31. : Dans l'affirmative, ce volume annuel de 321 correspond-il à la valeur de 30 000 \$ à 50 000 \$ pour l'ensemble du pays sur une base annuelle, comme l'indique la question 1 QA de la DOC 21-58104 Q & A de la DOC publiée le 25 février 2022 ?

R 31. : Oui, il s'agit du volume annuel d'évaluation prévu ; et de la valeur estimée du contrat.